



POUR UN ACCÈS SIMPLIFIÉ AUX SERVICES PUBLICS

PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION

RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC

DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

2022-2023

Rédaction

Direction du marché du travail et des services spécialisés
Direction régionale de Services Québec de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Ce plan d'action peut être consulté sur le site d'Emploi-Québec,
accessible à www.emploi.quebec.gouv.qc.ca.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022
ISBN : 978-2-550-92555-2

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Mot de la directrice régionale de Services Québec et secrétaire du Conseil régional des partenaires du marché du travail..... | 4 |
| 2. Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail..... | 5 |
| 3. Présentation de la Direction régionale de Services Québec..... | 6 |
| 4. Évolution de l'environnement et principaux enjeux qui interpellent la Direction régionale de Services Québec..... | 9 |
| 5. Priorités régionales et axes d'intervention en lien avec les principaux objectifs..... | 15 |
| 5.1. Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité..... | 15 |
| 5.2. Adapter les interventions aux besoins de la clientèle..... | 16 |
| 6. Annexes..... | 20 |
| Annexe 1 Budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail..... | 20 |
| Annexe 2 Indicateurs de résultats ciblés et cibles..... | 21 |
| Annexe 3 Organigramme de la Direction régionale de Services Québec de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine..... | 22 |
| Annexe 4 Composition du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine..... | 23 |

1. Mot de la directrice régionale de Services Québec et secrétaire du Conseil régional des partenaires du marché du travail

J'ai le plaisir de vous présenter le plan d'action régional élaboré par la Direction régionale de Services Québec de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2022-2023. Ce plan expose les enjeux et les défis auxquels seront confrontés les services publics d'emploi et les actions qui seront priorisées dans la région pour y faire face.

La Direction régionale de Services Québec, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail, a le mandat de produire un plan d'action régional permettant de répondre aux enjeux ministériels et à ceux de son territoire. Pour ce faire, elle s'appuie sur différentes consultations menées auprès de son personnel, des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail, de divers partenaires et des acteurs importants du marché du travail régional. Elle tient compte de la Planification stratégique 2019-2023 révisée du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de la Planification stratégique 2020-2024 de la Commission des partenaires du marché du travail et des priorités gouvernementales, notamment celles annoncées dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre.

Les actions présentées dans le volet main-d'œuvre et emploi ont pour objectif de contribuer à une bonne connaissance des services publics d'emploi et de leurs bénéficiaires, à l'adaptation de l'offre et des modalités de prestation de services aux besoins en évolution de la clientèle, et enfin, au renforcement de la synergie entre les partenaires du marché du travail. L'année 2022-2023 sera caractérisée par une relance postpandémie du marché du travail. La présente planification vise à soutenir les gains de productivité recherchés par les employeurs qui souhaitent profiter de cette relance et qui sont aux prises avec les défis liés à la rareté de la main-d'œuvre. Les services publics d'emploi poursuivront leurs efforts visant à susciter la participation des personnes sans emploi aux mesures offertes et à les accompagner afin de favoriser l'intégration et le maintien en emploi de chaque individu ayant bénéficié de ses services.

Cette planification s'inscrit dans la mission du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, qui consiste à contribuer à la prospérité, à la richesse collective et au développement du Québec. Pour ce faire, les interventions du Ministère visent, entre autres, à favoriser l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, à privilégier l'inclusion économique et sociale des personnes les plus vulnérables et à simplifier l'accès aux services gouvernementaux. En effet, le Ministère offre aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'aux entreprises sur tout le territoire du Québec un guichet multiservice afin de leur procurer un accès simplifié à des services publics.

Les défis sont nombreux et la réalisation des actions planifiées passe nécessairement par la concertation. Je salue d'ailleurs le dévouement et la collaboration du personnel et des partenaires qui contribueront au succès de la mise en œuvre de ce plan d'action.



Nadine LeBreux
Directrice régionale de Services Québec
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Secrétaire du Conseil régional des partenaires
du marché du travail de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

2. Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail

J'ai le plaisir de vous présenter les actions retenues par le Conseil régional des partenaires du marché du travail dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de Services Québec de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Conformément aux dispositions légales applicables, les contenus liés à la main-d'œuvre et à l'emploi que présente le Plan d'action régional ont été approuvés par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à la suite de la recommandation de la Commission des partenaires du marché du travail.

Élaboré par la Direction régionale de Services Québec et les membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail en collaboration avec nos partenaires, le Plan d'action régional propose des actions adaptées à la réalité régionale qui contribueront à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail et à celle de la situation socioéconomique de la région. Les actions en matière de main-d'œuvre et d'emploi visent la poursuite de nos interventions pour l'amélioration du marché du travail de la région et contribuent également à la réalisation du Plan stratégique 2020-2024 de la Commission des partenaires du marché du travail.

Les défis à relever sont grands pour de plus en plus d'acteurs du marché du travail, notamment en raison de la rareté de la main-d'œuvre dans un contexte encore teinté par la crise sanitaire et où le poids démographique de la population en âge de travailler est en diminution. De plus, l'inadéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises accentue l'écart entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. L'adaptation des pratiques en gestion des ressources humaines des employeurs et la formation continue représentent des solutions à ces défis.

J'invite tous les partenaires à se mobiliser autour des enjeux de notre marché du travail et à participer activement à une meilleure adéquation entre la formation, les compétences de la main-d'œuvre et les besoins du marché du travail. Nos actions concertées permettront aux entreprises d'embaucher de la main-d'œuvre qualifiée et aux travailleurs et travailleuses d'acquérir les compétences nécessaires favorisant leur maintien en emploi ou l'accès à des emplois de qualité.

Bonne consultation!



Yves-Aimé Boulay
Président du Conseil régional des partenaires
du marché du travail de la Gaspésie—Îles-de-
la-Madeleine

3. Présentation de la Direction régionale de Services Québec

La mission

Par son offre de services, la Direction régionale de Services Québec de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine contribue à l'atteinte des objectifs gouvernementaux quant à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des Québécois et Québécoises, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de l'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi.

La structure de gouvernance

Dans la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, on compte six bureaux de Services Québec et une direction régionale ayant pignon sur rue à Gaspé (voir annexe 3). Les bureaux de Services Québec sont les suivants : Bonaventure, Cap-aux-Meules, Carleton-sur-Mer et Pointe-à-la-Croix, Chandler, Gaspé et Sainte-Anne-des-Monts.

Parmi les services offerts dans les bureaux de Services Québec de la région, vous trouverez les services publics d'emploi, les services de solidarité sociale et les services gouvernementaux.

Les services publics d'emploi

Services Québec fournit les services publics d'emploi à l'ensemble de la population québécoise ainsi qu'aux entreprises. Les services offerts s'inscrivent dans un continuum de services axé vers l'emploi, qui permet d'assurer un cheminement fluide et d'accompagner les personnes pour les aider à intégrer le marché du travail et qui tient compte des attentes en matière de compétences des entreprises.

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail et de l'adéquation entre la formation et les besoins en compétences de celui-ci, de même qu'à la réduction du chômage, des pertes d'emplois, de l'instabilité de l'emploi et des obstacles à la création d'emplois.

➤ Des services universels de base

Des services universels de base sont offerts à l'ensemble de la clientèle, en partenariat avec les intervenants du marché du travail. Visant à favoriser un appariement plus efficace de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, ces services comprennent :

- ✓ **les services d'accueil/réception ou les interventions de soutien à la démarche** permettant de déterminer les besoins des personnes au regard du marché du travail;
- ✓ **l'information sur le marché du travail** permettant de mieux connaître le marché du travail, en rendant accessibles les informations pertinentes et utiles à la main-d'œuvre, aux employeurs, aux établissements d'enseignement et aux organismes contribuant au développement des compétences de la main-d'œuvre ainsi qu'au développement économique (outils de recherche en ligne sur les professions et la formation, sessions d'information, documentation dans la salle multiservice);
- ✓ **les services de placement** contribuant à améliorer le fonctionnement du marché du travail en facilitant l'accès à des occasions d'emplois et en réduisant la durée des périodes de chômage et les délais pour pourvoir les postes vacants (Québec emploi, outils locaux d'appariement et de placement assisté).

➤ Des services spécialisés

En plus des services universels offerts à l'ensemble de la population et des entreprises, des services d'emploi spécialisés sont offerts (évaluation, accompagnement et mesures actives d'emploi) aux personnes aptes à entreprendre une démarche qui, à terme, les conduira à intégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi, de même qu'aux entreprises éprouvant des difficultés liées à la main-d'œuvre.

De plus, les prestataires d'une aide financière de dernier recours sont encouragés à participer à des activités facilitant leur insertion sociale, leur insertion professionnelle, leur maintien en emploi et leur participation active à la vie économique.

Les services de solidarité sociale

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale est responsable de la gestion des programmes d'aide financière. Suivant le volet solidarité sociale de sa mission, l'organisation soutient financièrement des personnes et des familles démunies et favorise leur autonomie économique et sociale. En outre, elle les encourage à exercer des activités facilitant leur insertion sociale et professionnelle, leur maintien en emploi et leur participation active à la société.

Les services gouvernementaux

Services Québec simplifie les démarches et les recherches des citoyens et citoyennes. Les services offerts dans les bureaux de Services Québec comprennent notamment :

- ✓ des renseignements sur les services et programmes gouvernementaux;
- ✓ un accompagnement dans les démarches administratives qui peuvent être effectuées par Internet (ex. : demande effectuée grâce au Service québécois de changement d'adresse, inscription à clicSÉCUR);
- ✓ des services du Directeur de l'état civil (certificats et copies d'actes);
- ✓ des services d'assermentation.

Des publications gratuites y sont également offertes.

Aussi, depuis le 10 janvier 2022, le bureau de Services Québec de Sainte-Anne-des-Monts est accrédité comme mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec et offre, notamment, les services de permis de conduire et d'immatriculation de véhicules à la population du territoire.

Les ressources allouées

Le budget d'intervention initial obtenu par la Direction régionale de Services Québec par l'intermédiaire du Fonds de développement du marché du travail pour l'année 2022-2023 est de 16 933 400 \$. Il est composé de fonds provenant du gouvernement du Québec (969 207 \$) et de fonds fédéraux provenant du Compte de l'assurance-emploi (15 964 193 \$) en vertu de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail.

La répartition du budget d'intervention entre les bureaux de Services Québec s'effectue selon un modèle de répartition régional qui tient compte des réalités locales du marché du travail. L'annexe 1 présente les critères de répartition de base utilisés pour la région.

Le cadre de gestion

L'action du Ministère s'inscrit en conformité avec le cadre de gestion par résultats proposé par le gouvernement du Québec, qui est fondé sur l'atteinte de résultats mesurables par rapport aux objectifs et aux cibles établis préalablement en fonction des services à fournir. Bien qu'un plan d'action annuel soit conçu, la planification est effectuée dans une perspective pluriannuelle étant donné la nature structurelle et persistante des problèmes auxquels doivent s'attaquer les services publics d'emploi. Afin de tirer le meilleur parti de la gestion par résultats, le Ministère mène ses interventions de façon décentralisée et en concertation avec les différents partenaires du marché du travail.

Chaque bureau de Services Québec se voit attribuer des cibles de résultats pour les indicateurs ciblés au Plan d'action régional, toujours selon un modèle de répartition régional. L'annexe 2 présente les indicateurs ciblés pour l'année 2022-2023.

Le partenariat

➤ Le Conseil régional des partenaires du marché du travail

Le Conseil régional des partenaires du marché du travail est un groupe de concertation privilégié sur le plan régional. Il analyse les enjeux liés au marché du travail de la région et recommande à la Commission des partenaires du marché du travail un plan d'action en ce qui a trait aux services publics d'emploi qui prend en compte les besoins régionaux et locaux. Il est aussi responsable de l'adaptation des mesures et des services d'emploi aux besoins de la région. L'annexe 4 présente la composition du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

➤ Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

La Direction régionale de Services Québec collabore activement avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration afin de soutenir les employeurs souhaitant accueillir de la main-d'œuvre étrangère permanente ou temporaire.

Deux ressources de ce ministère sont hébergées dans les locaux de la Direction régionale de Services Québec sur le territoire : un agent d'aide à l'intégration est présent au bureau de Services Québec de Gaspé et un conseiller en immigration régionale est en poste dans les locaux de la direction régionale située à Gaspé. Aussi, un deuxième poste d'agent d'aide à l'intégration est à pourvoir dans la région.

➤ La Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec

Afin de s'assurer que la prestation des services publics d'emploi réponde aux besoins des membres des communautés autochtones, la Direction régionale de Services Québec et la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec ont conclu une entente de partenariat afin de doter la région d'un agent de liaison au développement de la main-d'œuvre autochtone.

➤ Les ressources externes se consacrant à l'employabilité

Afin de bien remplir sa mission, Services Québec s'appuie sur l'expertise d'un réseau d'organismes se consacrant au développement de l'employabilité avec qui la relation partenariale est basée sur un protocole de reconnaissance et de partenariat.

4. Évolution de l'environnement et principaux enjeux qui interpellent la Direction régionale de Services Québec

Les informations sur le marché du travail

Les informations sur le marché du travail permettent de bien définir les priorités régionales et de déterminer les actions à mettre en œuvre pour en améliorer le fonctionnement. Voici donc un survol des plus récentes informations sur le marché du travail de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

La démographie

Selon les données du Recensement de 2021, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine compte 89 342 personnes, représentant 1 % de la population du Québec. Depuis 2017, la région affiche un solde migratoire interrégional positif. Cependant, l'accroissement naturel se révèle négatif depuis 2001 en raison du vieillissement important de la population. Ainsi, l'Institut de la statistique du Québec prévoit tout de même une décroissance démographique de l'ordre de 4 % entre 2020 et 2041.

Les personnes de 65 ans et plus représentent environ 30 % de la population régionale. Par conséquent, la région affiche les valeurs liées au vieillissement de la population les plus élevées du Québec. En 2021, elle comptait seulement 41 personnes âgées de 15 à 24 ans pour 100 personnes âgées de 55 à 64 ans (Qc : 73). Le nombre de personnes possiblement disponibles pour intégrer le marché du travail est donc largement inférieur au nombre potentiel de personnes susceptibles de partir à la retraite.

La scolarité

Bien que son taux de diplomation ait augmenté au fil des ans, la région accuse encore un écart important par rapport au Québec. Selon les données du recensement, 23 % de la population de 25 à 64 ans de la région ne possédait aucun diplôme en 2016 (Qc : 13 %). De plus, seulement 16 % de la population régionale de 25 à 64 ans détenait un diplôme universitaire (Qc : 30 %). Il est à noter que plusieurs facteurs limitent la diversification de l'offre de formation régionale.

Les indicateurs du marché du travail

En 2021, le marché du travail est demeuré affecté par la pandémie de COVID-19 mais a continué de reprendre de la vigueur. Ainsi, les principaux indicateurs du marché du travail de la région se sont généralement améliorés et ont même dépassé les niveaux observés en 2019.

En moyenne, 34 000 personnes ont occupé un emploi en 2021. Par rapport à 2020, il s'agit d'une hausse de 3 100 emplois, ce qui a ramené l'emploi au même niveau qu'en 2019. Avec cette hausse, la région a même atteint de nouveaux sommets historiques en ce qui concerne les taux d'activité et d'emploi des 15 à 64 ans.

En effet, en 2021, le taux d'emploi de ce groupe d'âge a augmenté de 4,7 points de pourcentage pour atteindre 66,0 %. Cependant, bien que cette hausse ait été la troisième plus importante parmi les régions du Québec, la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine présente encore un retard de près de 10 points de pourcentage par rapport à la moyenne du Québec, qui se situe à 75,5 %.

Le taux d'activité chez les 15 à 64 ans a aussi connu une hausse importante par rapport à l'année précédente (74,7 %; +4,7 points de pourcentage), mais il demeure inférieur au taux moyen observé au Québec en 2021 (80,5 %; +0,9 point de pourcentage).

Le taux de chômage régional demeure le plus élevé du Québec. Cependant, par rapport à 2019, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est la région ayant connu la plus forte diminution du taux de chômage chez les 15 à 64 ans (12,0 %; -1,1 point de pourcentage). En 2021, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est donc l'une des deux seules régions du Québec ayant réussi à afficher un taux de chômage des 15 à 64 ans inférieur à 2019, tout en améliorant son taux d'emploi par rapport à la même période.

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine - Population de 15 à 64 ans

| | 2021 | Variation en volume depuis 2020 | Variation en % depuis 2020 |
|--------------------------------|------|------------------------------------|----------------------------------|
| Population active (000) | 35,8 | 2,5 | 7,5 |
| Emploi (000) | 31,6 | 2,4 | 8,2 |
| Chômage (000) | 4,3 | 0,2 | 4,9 |
| Taux de chômage (%) | 12,0 | -0,3 | |
| Taux d'activité (%) | 74,7 | 4,7 | |
| Taux d'emploi (%) | 66,0 | 4,7 | |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale. Compilation : Emploi-Québec.

Les secteurs d'activité et les entreprises

L'économie de la région repose en grande partie sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles et sur l'industrie touristique. Ainsi, les principales activités économiques varient au rythme des saisons et sont, dans plusieurs cas, tributaires des fluctuations des marchés internationaux. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est d'ailleurs la région du Québec affichant la plus grande part d'emplois saisonniers.

Selon les données du Recensement de 2016, les secteurs d'activité suivants regroupent plus de 50 % des personnes actives de la région (personnes en emploi et chômeurs) :

- ✓ Soins de santé et assistance sociale
- ✓ Commerce de détail
- ✓ Fabrication
- ✓ Agriculture, foresterie, pêche et chasse
- ✓ Services d'hébergement et de restauration

L'économie de la région tend à se diversifier et offre désormais des emplois dans une plus grande variété de professions. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se démarque d'ailleurs dans trois créneaux d'excellence : l'éolien, le récréotourisme et les ressources, sciences et technologies marines.

Selon le répertoire des entreprises de Statistique Canada, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine compte près de 4 000 établissements ayant au moins un employé. Les entreprises de la région sont généralement de très petite taille puisque 90 % d'entre elles comptent moins de 20 employés.

| Nombre d'établissements (décembre 2020) | |
|--|-------|
| MRC d'Avignon | 523 |
| MRC de Bonaventure | 664 |
| MRC de La Côte-de-Gaspé | 701 |
| MRC de La Haute-Gaspésie | 397 |
| MRC du Rocher-Percé | 717 |
| CM des Îles-de-la-Madeleine | 964 |
| <i>Total</i> | 3 966 |

[Les perspectives d'avenir](#)

Dans les prochaines années, l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre continueront de représenter un grand défi pour les employeurs en raison notamment du vieillissement important de la population qui occasionne une rareté de main-d'œuvre accrue. Environ 30 % des emplois de la région sont actuellement occupés par des travailleurs de 55 ans et plus. Ainsi, selon les plus récentes perspectives d'emploi du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, on estime que près de 10 000 emplois seront à pourvoir dans la région entre 2021 et 2025 en raison des départs à la retraite.

À moyen terme, plusieurs emplois à pourvoir demanderont une formation spécifique (diplôme d'études professionnelles, collégial ou universitaire). Cependant, une part importante de l'emploi pourrait aussi être occupée par une main-d'œuvre moins scolarisée ou plus éloignée du marché du travail. En effet, on compte environ 40 % de postes à pourvoir qui seront de niveau secondaire ou inférieur.

[Les prestataires de l'assurance-emploi](#)

En 2021, le nombre moyen de prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail était de 13 543 dans la région. Par rapport à 2019, cela représente une hausse de 17 % qui s'explique par la continuité des effets de la pandémie. Cependant, depuis octobre 2021, les données régionales indiquent un retour au niveau prépandémique du nombre de prestataires de l'assurance-emploi.

| Prestataires de l'assurance-emploi (moyenne mensuelle 2021) | |
|--|-------|
| MRC d'Avignon | 2 027 |
| MRC de Bonaventure | 2 276 |
| MRC de La Côte-de-Gaspé | 2 176 |
| MRC de La Haute-Gaspésie | 1 360 |
| MRC du Rocher-Percé | 3 052 |
| CM des Îles-de-la-Madeleine | 2 652 |

Total 13 543

Près des trois-quarts des prestataires de l'assurance-emploi sont des utilisateurs saisonniers. La région se classe d'ailleurs au premier rang quant à la proportion d'utilisateurs saisonniers au programme de l'assurance-emploi.

Comme pour la province, environ 60 % des prestataires de l'assurance-emploi sont des hommes. Cependant, les prestataires de la région sont plus âgés que dans l'ensemble du Québec. En 2021, 46 % d'entre eux étaient âgés de 55 ans et plus (Qc : 29 %). De plus, le niveau de scolarité de la clientèle régionale est relativement plus faible qu'au Québec. En effet, environ 65 % des prestataires de l'assurance-emploi de la région détenaient un diplôme d'études secondaires ou moins comparativement à 53 % pour le Québec.

[Les prestataires des programmes d'assistance sociale](#)

En janvier 2022, la région comptait 3 447 prestataires des programmes d'assistance sociale, soit une baisse de 0,5 % par rapport à janvier 2021. Le taux d'assistance sociale des 18-64 ans (6,7 %) demeurait ainsi le deuxième plus élevé du Québec. Le nombre de prestataires qui étaient considérés sans contraintes à l'emploi dans la région s'élevait à 712. Il est à noter que 70 % de ces prestataires ne détenaient aucun diplôme et que les deux tiers d'entre eux recevaient une aide financière depuis au moins deux années consécutives. En ce qui concerne les prestataires du programme de solidarité sociale, ils représentaient 60 % de l'ensemble des prestataires de la région comparativement à 48 % pour la province.

[Le contexte interne](#)

Services Québec représente la porte d'entrée des services gouvernementaux et a le devoir de s'assurer que les services rendus répondent aux besoins multiples et en évolution d'une clientèle diversifiée. Ainsi, les actions privilégiées par la Direction régionale de Services Québec seront orientées vers la simplification de l'accès aux services, l'amélioration de la qualité de ceux-ci et

l'adaptation des interventions aux besoins de la clientèle. Aussi, l'arrimage entre les services aux entreprises et les services aux individus demeurera en toile de fond des actions régionales visant à améliorer le fonctionnement du marché du travail.

Pour assurer une prestation de services efficiente, la Direction régionale optimisera l'utilisation des nouvelles technologies et favorisera le développement d'approches innovantes, tout en continuant à offrir les services au comptoir et par téléphone. Parallèlement, elle prendra en compte le fait que sa capacité peut être limitée, notamment par la difficulté à pourvoir ses postes vacants, par les mouvements de personnel et par l'essoufflement de ses ressources humaines.

Le contexte externe

La Direction régionale de Services Québec de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine couvre un vaste territoire composé d'une agglomération (Les Îles-de-la-Madeleine) et de cinq municipalités régionales de comté (Avignon, Bonaventure, La Côte-de-Gaspé, La Haute-Gaspésie et Le Rocher-Percé). La péninsule gaspésienne comprend aussi trois communautés micmaques (Listuguj, Gesgapegiag et Gaspé). Ainsi, malgré des caractéristiques communes, des particularités doivent être prises en compte dans la prestation des services à la clientèle. Par exemple, le caractère insulaire des Îles-de-la-Madeleine nécessite une adaptation de certaines interventions et du partenariat régional. La région administrative jongle notamment avec deux Fonds d'appui au rayonnement des régions, des priorités distinctes dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, deux Alliances pour la solidarité, une Conférence administrative régionale et un Bureau régional de coordination gouvernementale des Îles-de-la-Madeleine.

L'analyse des données socioéconomiques relatives au marché du travail permet toutefois de cibler différents enjeux communs à partir desquels la Direction régionale de Services Québec orientera ses actions pour l'année 2022-2023.

Les enjeux et les particularités régionales du marché du travail

Les impacts de la pandémie de COVID-19 sur le marché du travail

Les services publics d'emploi interviendront encore en 2022-2023 dans un contexte d'incertitude influencé par l'évolution non prévisible de la pandémie de COVID-19. Comme l'état d'urgence sanitaire persiste, plusieurs restrictions et mesures sont toujours en vigueur. Ainsi, bien que les gouvernements fédéral et provincial aient mis en place des mesures de soutien pour en atténuer les conséquences sur les travailleurs et les travailleuses et sur les entreprises, la pandémie continue tout de même d'entraîner des répercussions importantes sur le marché du travail.

Même si le nombre d'emplois est actuellement revenu à son niveau d'avant la pandémie dans la région, il demeure qu'une certaine resynchronisation de l'économie doit s'opérer. Pensons notamment aux arrêts et redémarrages fréquents de l'économie qui génèrent des goulots d'étranglement sur le plan de la recherche de main-d'œuvre et de l'approvisionnement en matières premières. Pensons aussi aux personnes qui n'ont pas réintégré un emploi de proximité avec la clientèle par crainte de la maladie, à celles qui ont changé d'emploi ou de carrière, ainsi qu'à celles qui ont choisi de retourner aux études ou de les prolonger. Ces effets de la crise sanitaire exacerbent la rareté de main-d'œuvre déjà présente dans la région.

Un bassin de main-d'œuvre en diminution

Les besoins de main-d'œuvre des employeurs sont de plus en plus difficiles à combler en raison de la baisse démographique et des nombreux départs à la retraite. De plus, il persiste dans la région un déséquilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre en raison du faible degré de

mobilisation d'une part de la population à intégrer le marché du travail. En effet, le taux d'activité de la région demeure le plus faible du Québec, tandis que le taux d'assistance sociale, quant à lui, demeure parmi les plus élevés.

La région atteint désormais de nouveaux sommets concernant le taux de postes vacants. On note une rareté grandissante pour les emplois demandant peu de qualifications, ce qui occasionne une pression à la hausse sur les salaires offerts pour ces métiers. Les emplois nécessitant peu de qualifications pour entrer sur le marché du travail souffrent d'un manque d'attractivité, notamment en raison d'une augmentation de la scolarité de la population et des plus grandes possibilités d'emplois. Toutefois, la pluralité des postes vacants disponibles engendre des difficultés de recrutement et de rétention plus importantes qu'auparavant pour les emplois de tous les niveaux.

[Une forte proportion d'emplois saisonniers](#)

Les emplois dans les secteurs de la pêche, de la foresterie, de la transformation des produits marins, du tourisme et de l'agriculture représentent une part très importante du marché du travail de la région. Cependant, la forte saisonnalité de l'emploi rend difficile le recrutement de la main-d'œuvre puisque beaucoup d'entreprises sont en recherche de travailleurs et de travailleuses pendant la même période et ne peuvent leur offrir qu'une intégration professionnelle de courte durée.

[Une majorité de petites entreprises](#)

Les entreprises de 20 employés et moins représentent près de 90 % des entreprises de la région. Le défi de recrutement de la main-d'œuvre est alors d'autant plus difficile à relever puisque les petites entreprises disposent souvent de peu de ressources pour contribuer à la gestion des ressources humaines. Il est important d'accompagner ces entreprises, de leur faire connaître les services publics d'emploi, de promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies et de les outiller en matière de gestion des ressources humaines. La place des nouvelles technologies est d'ailleurs appelée à croître au sein des entreprises et organismes, non seulement pour s'adapter à l'ère numérique, mais aussi pour pallier la rareté de la main-d'œuvre et assurer une certaine compétitivité. Il faut donc veiller à soutenir le virage numérique, l'adaptation des milieux de travail et l'accès à la formation dans le but d'augmenter la productivité des entreprises et de favoriser la croissance économique.

[Une offre de formation limitée](#)

L'utilisation accrue des nouvelles technologies implique souvent l'acquisition ou le rehaussement de certaines compétences. Cet apprentissage peut représenter un enjeu compte tenu du vieillissement important de la population. De plus, plusieurs défis subsistent en ce qui concerne l'offre de formation de la main-d'œuvre dans la région. En effet, la baisse démographique et l'éloignement géographique causent aussi des difficultés concernant l'organisation de cohortes de formation, ce qui en limite l'offre. Ces contraintes ont notamment pour conséquence d'inciter les jeunes à quitter la région afin de poursuivre leur scolarité, accentuant du même coup le déficit de main-d'œuvre et les défis liés à la formation. Ainsi, dans le but de permettre à la main-d'œuvre de développer ou de rehausser ses compétences et d'assurer une présence de travailleurs et de travailleuses qualifiés et compétents, il est nécessaire d'innover en explorant de nouvelles avenues de formation et en optimisant les moyens actuellement disponibles.

[L'adaptation des services publics d'emploi](#)

Les impacts de la pandémie sur la clientèle sont indéniables et entraînent des défis supplémentaires pour les services publics d'emploi, qui doivent déjà composer avec les particularités du marché du travail régional. Dans ce contexte, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a mis en œuvre différents programmes pour soutenir la relance de l'économie, notamment le Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation ainsi

que le Programme pour la requalification et l'accompagnement en technologies de l'information et des communications. Soulignons également le lancement de l'offensive gouvernementale Opération main-d'œuvre qui vise à répondre aux besoins de main-d'œuvre dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des services de garde, des technologies de l'information, du génie et de la construction et à offrir la possibilité à davantage de personnes d'occuper des emplois bien rémunérés dans ces secteurs. La Direction régionale de Services Québec de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine profitera de tous les moyens mis à sa disposition pour assurer une prestation de services adaptée aux besoins du marché du travail et de sa clientèle.

En conclusion, les principales orientations qui interpellent la Direction régionale de Services Québec de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont :

- ✓ simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité;
- ✓ adapter les interventions aux besoins de la clientèle;
- ✓ optimiser la complémentarité entre les services aux entreprises et les services aux individus afin de favoriser l'appariement entre les personnes en recherche d'emploi et les employeurs en recherche de main-d'œuvre.

5. Priorités régionales et axes d'intervention en lien avec les principaux objectifs

La planification régionale découle du contexte régional et des enjeux ci-haut mentionnés. Elle prend également appui sur les priorités régionales ainsi que sur la planification stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur celle de la Commission des partenaires du marché du travail, ainsi que sur l'exercice annuel de planification du secteur Emploi-Québec. Enfin, elle tient compte des responsabilités et des ressources confiées à la Direction régionale de Services Québec et des attentes de résultats qui lui sont signifiées par ses autorités.

Les priorités régionales de la Direction régionale de Services Québec de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont :

- la qualité de l'information transmise à la clientèle relativement aux programmes et services;
- la promotion des services publics d'emploi et de leurs bénéfices pour la clientèle;
- la requalification et le rehaussement des compétences des travailleurs et travailleuses et des personnes sans emploi, en réponse aux besoins de personnel qualifié;
- l'adaptation de l'offre de services aux différents bassins de clientèle;
- l'insertion professionnelle et le maintien en emploi des personnes appartenant à tous les bassins de main-d'œuvre;
- l'accompagnement des entreprises pour l'harmonisation des pratiques de gestion des ressources humaines avec les réalités actuelles du marché du travail;
- la concertation des différents acteurs du marché du travail pour la mise en œuvre de solutions novatrices en réponse aux besoins du marché du travail;
- l'accompagnement de la clientèle visant l'augmentation de la participation sociale des individus.

Les prochaines sections présentent les axes d'intervention et les actions que la Direction régionale de Services Québec s'engage à mettre de l'avant en 2022-2023 pour répondre aux enjeux régionaux. Par ailleurs, chaque bureau de Services Québec de la région élaborera un plan d'action local qui présentera les actions prévues pour l'atteinte des cibles locales, tout en tenant compte des particularités de chaque territoire. Notamment, le bureau de Services Québec de Cap-aux-Meules tiendra compte, dans son plan d'action local, du caractère particulier des Îles-de-la-Madeleine, comme le prévoit le décret du gouvernement reconnaissant l'insularité et les contraintes structurelles de ce territoire.

5.1. Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité

En lien avec cette orientation de la planification stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, voici les interventions régionales prévues pour 2022-2023.

Objectif : Améliorer la qualité de l'information relativement aux programmes et services

| Axe d'intervention | Principales actions régionales |
|--|--|
| Soutenir le personnel dans l'appropriation et l'utilisation des outils mis à sa disposition pour offrir aux clientèles des renseignements précis et complets | <ul style="list-style-type: none">➤ Assurer la connaissance et la maîtrise de l'Espace client par nos équipes.➤ Faire la promotion de l'Espace client auprès de la clientèle. |

5.2. Adapter les interventions aux besoins de la clientèle

Cette orientation de la planification stratégique ministérielle 2019-2023 comprend trois objectifs qui interpellent les directions régionales de Services Québec : deux relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre, l'autre ayant trait à la solidarité sociale.

Interventions en matière de main-d'œuvre et d'emploi

Le Plan d'action 2022-2023 des services publics d'emploi guide les interventions en matière de main-d'œuvre et d'emploi. Il tient compte de la planification stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale; en ce sens, il s'inscrit dans l'orientation 2 de la planification stratégique, soit « Adapter les interventions aux besoins de la clientèle », et il contribue à la réalisation de deux des objectifs de cette orientation, soit :

- ✓ Objectif 2.1 Augmenter l'intégration et le maintien en emploi;
- ✓ Objectif 2.3 Soutenir davantage les entreprises dans l'adaptation de leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines.

Voici les enjeux du Plan d'action 2022-2023 des services publics d'emploi :

Enjeu 1 : La bonne lecture des besoins actuels et futurs du marché du travail, essentielle à une prise de décision éclairée

Enjeu 2 : La connaissance et le recours aux services publics d'emploi par la clientèle de chercheurs et de chercheuses d'emploi, de travailleurs et de travailleuses et d'employeurs, compte tenu des bénéfices qu'ils peuvent en retirer

Enjeu 3 : La réponse adaptée des services publics d'emploi aux besoins du marché du travail et l'agilité dans la prestation de services

Enjeu 4 : L'efficacité du partenariat, un intrant incontournable au bon fonctionnement des services publics d'emploi

Voici les axes d'intervention et les actions retenus par le Conseil régional des partenaires du marché du travail afin de répondre aux enjeux de main-d'œuvre et d'emploi présentés selon les orientations du Plan d'action 2022-2023 des services publics d'emploi :

Orientation 1

Rejoindre les clientèles et leur faire connaître les opportunités du marché du travail et les bénéfices des services publics d'emploi

| Axe d'intervention | Principales actions régionales |
|---|---|
| La promotion des services publics d'emploi auprès de clientèles ciblées | <ul style="list-style-type: none">➤ Mettre en œuvre, en partenariat avec la Fédération de l'âge d'or du Québec Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et les organismes spécialisés en employabilité du territoire, des activités de sensibilisation visant le retour des travailleurs et travailleuses expérimentés sur le marché du travail et diffuser de l'information sur les services publics d'emploi auprès de ce bassin de clientèle.➤ Établir un partenariat soutenu avec des organismes de la communauté anglophone afin de promouvoir les services publics d'emploi auprès de ce bassin de clientèle et d'adapter la prestation de services à leurs besoins. |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mobiliser la clientèle individu en utilisant les médias sociaux pour faire connaître les opportunités du marché du travail et les bénéfices des services publics d'emploi. ➤ Diffuser dans les écoles secondaires et les centres d'éducation aux adultes les informations sur le marché du travail susceptibles d'alimenter la réflexion des élèves quant à un choix de carrière. ➤ Faire la promotion de la plateforme Québec Emploi auprès des chercheurs et chercheuses d'emploi, des employeurs et des partenaires. |
|--|---|

Orientation 2
Requalifier et rehausser les compétences des personnes sans emploi et des travailleuses et travailleuses

| Axe d'intervention | Principales actions régionales |
|---|---|
| Le développement des compétences en réponse aux besoins de main-d'œuvre qualifiée | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en œuvre les mesures ministérielles annoncées dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre visant l'intégration et le maintien en emploi, notamment dans les secteurs priorités par l'offensive gouvernementale, et susciter la participation des personnes aux mesures d'emploi. ➤ Faire connaître davantage l'offre de services disponible pour les entreprises et les organismes communautaires pour les projets de formation de leur main-d'œuvre. ➤ Soutenir la mise en œuvre du nouveau processus du Programme d'apprentissage en milieu de travail afin d'accroître le nombre de personnes qui obtiendront un certificat de qualification professionnelle en milieu de travail, particulièrement pour la profession de préposé ou préposée à domicile. |

Orientation 3
Réaliser des interventions adaptées aux besoins des chercheurs et chercheuses d'emploi en vue de leur intégration et de leur maintien en emploi, en collaboration notamment avec les employeurs

| Axe d'intervention | Principales actions régionales |
|---|---|
| L'adaptation de la prestation de services aux besoins de la clientèle | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser l'intégration des jeunes en emploi, particulièrement ceux qui sont inactifs sur le marché du travail, en soutenant les projets retenus dans le cadre de l'appel de projets spécifique pour les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) et du programme Jeunes en mouvement vers l'emploi. ➤ Adapter les interventions aux besoins de la clientèle en recherche d'emploi et en emploi pour une mise en action efficace et un maintien en emploi favorisant la stabilité, le tout en collaboration avec les employeurs et les organismes spécialisés en employabilité du territoire. ➤ Accompagner de façon soutenue la clientèle qui est en cheminement vers l'emploi, dont celle qui est présente à l'aide |

| | |
|--|--|
| | <p>financière de dernier recours et qui est ciblée par le Programme objectif emploi ou par la Stratégie d'intervention renforcée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre les efforts visant à apparier les demandeurs d'emploi et les employeurs à la recherche de main-d'œuvre afin de pourvoir rapidement les postes vacants. ➤ Réaliser des actions visant à réduire les obstacles à l'intégration et au maintien en emploi de la main-d'œuvre féminine. |
|--|--|

Orientation 4

Accompagner les employeurs dans la gestion de leurs ressources humaines afin qu'ils l'adaptent au contexte de rareté persistante de main-d'œuvre

| Axes d'intervention | Principales actions régionales |
|--|---|
| Le soutien aux entreprises pour une gestion des ressources humaines renouvelée | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire connaître davantage le soutien offert aux entreprises pour les enjeux de gestion des ressources humaines, notamment dans un contexte de télétravail. ➤ Promouvoir auprès des employeurs les services d'accompagnement offerts par les services publics d'emploi, tant pour les entreprises que pour les individus, qui visent à assurer une meilleure intégration professionnelle lors de l'embauche de personnes éloignées du marché du travail et à favoriser leur maintien en emploi. |
| Le soutien aux entreprises pour l'automatisation des activités | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser les dirigeants d'entreprise à l'importance d'optimiser leurs opérations au moyen des nouvelles technologies, lorsque la situation s'y prête, pour contrer la rareté de main-d'œuvre. ➤ Soutenir l'adaptation des milieux de travail et l'accès à la formation nécessaire pour augmenter la productivité par une utilisation accrue des nouvelles technologies au sein des entreprises. |

Orientation 5

S'assurer d'une concertation étroite avec les partenaires du marché du travail afin d'offrir des services publics d'emploi alignés sur les besoins des clientèles

| Axe d'intervention | Principales actions régionales |
|---|--|
| La concertation au cœur des services publics d'emploi | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre et enrichir le partenariat avec les communautés autochtones de la région, notamment par la signature d'une entente avec la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec, afin de doter la région d'un agent de liaison au développement de la main-d'œuvre autochtone. ➤ Collaborer avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation et Investissement Québec dans le cadre du programme Audit industrie 4.0 et de l'Offensive de transformation numérique visant à inciter le plus grand nombre d'entreprises possible à entreprendre le virage numérique. |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre le partenariat avec les organismes spécialisés en employabilité afin que leur prestation de services d'emploi s'ajuste aux réalités du marché du travail et réponde aux besoins identifiés par les services publics d'emploi. ➤ Optimiser le partenariat entre les bureaux de Services Québec, les organismes spécialisés en employabilité et les partenaires du réseau de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, pour favoriser le recrutement et assurer la mobilisation ainsi que l'accompagnement soutenu de la clientèle. ➤ Poursuivre la collaboration avec les établissements d'enseignement et les CISSS de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine visant à promouvoir tous les types d'emplois à pourvoir dans les établissements de santé et les programmes de formation offerts dans la région, en lien avec les besoins identifiés. ➤ Maximiser le partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en vue de favoriser l'insertion professionnelle de la main-d'œuvre étrangère, permanente et temporaire. |
|--|---|

Interventions en matière de participation sociale et de mobilisation

L'orientation 2 « Adapter les interventions aux besoins de la clientèle » du plan stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale présente aussi l'objectif 2.2 qui vise à augmenter la participation sociale des individus et la mobilisation des partenaires. À ce titre, voici les interventions régionales retenues pour 2022-2023.

Objectif : Augmenter la participation sociale des individus et la mobilisation des partenaires

| Axe d'intervention | Principales actions régionales |
|--|---|
| Offrir un accompagnement afin de répondre aux besoins de la clientèle tant pour le volet économique que pour le volet de l'inclusion sociale | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en œuvre le Programme de revenu de base au 1^{er} janvier 2023 qui vise principalement à instaurer un revenu de base pour les personnes présentant des contraintes sévères à l'emploi. ➤ Poursuivre ou mettre fin à des allègements annoncés en 2020 ou en appliquer de nouveaux en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et des besoins de la clientèle. ➤ Poursuivre les activités d'évaluation des besoins, de mobilisation et d'accompagnement auprès des clientèles de l'aide financière de dernier recours. |

Conclusion

Le contexte bien particulier lié à la pandémie de la COVID-19, qui se prolongera au cours de l'exercice 2022-2023, requiert des services publics d'emploi une grande souplesse et une grande agilité afin d'offrir des mesures et services répondant aux besoins de la clientèle et d'adapter la prestation de services si la pandémie ou d'autres facteurs l'exigent. Par exemple, d'autres mesures, programmes ou actions pourraient être mis en œuvre pour contrer la rareté de la main-d'œuvre, favoriser la relance de l'activité économique et ainsi améliorer le fonctionnement du marché du travail régional.

6. Annexes

Annexe 1 Budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail

**Budget initial du Fonds de développement du marché du travail (FDMT),
Direction régionale de Services Québec de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2022-2023**

| Total pour le FDMT | Fonds du Québec | Fonds du Compte de l'assurance-emploi |
|--------------------|-----------------|---------------------------------------|
| 16 933 400 \$ | 969 207 \$ | 15 964 193 \$ |

Le modèle de base de la répartition du budget du FDMT entre les bureaux de Services Québec tient compte des critères suivants :

- ✓ le nombre de chômeurs et de chômeuses;
- ✓ le nombre de prestataires de l'assurance-emploi;
- ✓ le nombre d'entreprises (certaines organisations sont exclues, dont les organismes gouvernementaux);
- ✓ le nombre de travailleurs et de travailleuses de 25 à 64 ans;
- ✓ le nombre de prestataires de l'aide sociale (sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi).

D'autres facteurs particuliers, selon le territoire concerné, peuvent être pris en considération dans la répartition du budget régional. Pour 2022-2023, le poids relatif de chaque bureau de Services Québec de la région est le suivant :

| Bonaventure | Cap-aux-Meules | Carleton-sur-Mer et Pointe-à-la-Croix | Chandler | Gaspé | Sainte-Anne-des-Monts |
|-------------|----------------|---------------------------------------|----------|--------|-----------------------|
| 19,6 % | 14,0 % | 18,0 % | 19,8 % | 18,3 % | 10,3 % |

Ces paramètres de répartition contribuent également à l'établissement du budget de fonctionnement attribué à chaque entité administrative de la région pour la rémunération du personnel et les frais liés au fonctionnement, ainsi qu'à l'attribution des cibles de résultats locales selon les indicateurs ciblés du Plan d'action régional (voir l'annexe 2).

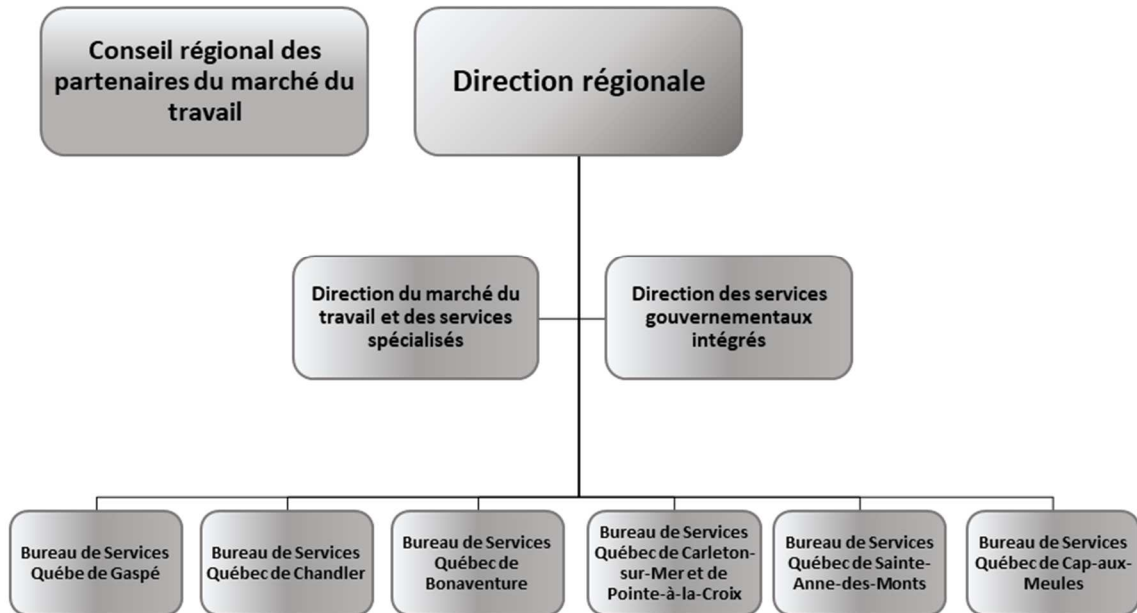
Annexe 2 Indicateurs de résultats ciblés et cibles

Conformément à la gestion par résultats, la Direction régionale mesure l'atteinte des objectifs à l'aide d'indicateurs de résultats ciblés. Ces indicateurs constituent des points de repère pour évaluer la performance de l'organisation. Ils sont interreliés et permettent de connaître les résultats associés à plus d'une orientation ou d'une stratégie.

Pour l'année 2022-2023, les indicateurs de résultats sont centrés sur la finalité et l'efficacité des interventions.

| Indicateurs de résultats | Cibles 2022-2023 |
|---|------------------|
| 1. Nombre de personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (ensemble de la clientèle) | 2 319 |
| 2. Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance, parmi les personnes ayant terminé leur participation (ensemble de la clientèle) | 53,8 % |
| 3. Nombre de clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation | 291 |
| 4. Proportion des clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance, parmi les personnes ayant terminé leur participation | 40,2 % |
| 5. Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre | 92 |
| 6. Nombre d'entreprises nouvellement aidées | 354 |
| 7. Taux d'exactitude monétaire dans le traitement administratif des dossiers actifs des services de solidarité sociale | 97 % |
| 8. Proportion des demandes d'aide financière de derniers recours traitées dans un délai de cinq jours ouvrables | 85 % |

Annexe 3 **Organigramme de la Direction régionale de Services Québec de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**



Annexe 4 Composition du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Membres représentant la main-d'œuvre

- **Benoit-Guy Audet**, Centre de formation professionnelle de Bonaventure, Centre de services scolaire René-Lévesque
- **Yves-Aimé Boulay**, Conseil régional FTQ – BSL-GÎM
- **Sonia Gagné**, Alliance de la Fonction publique du Canada
- **Michèle Poirier**, Fédération de l'UPA de la Gaspésie–Les Îles
- **Jules Richard**, Conseil central GÎM – CSN – Secteur des Îles
- **Serge St-Pierre**, Conseil central – GÎM – CSN

Membres représentant les entreprises

- **Patrice Blais**, Coopérative de développement régional du Québec, Région BSL-GÎM
- **Michel Bond**, LFG Construction
- **Carol Cotton**, Technocentre TIC Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- **Patrick Denis**, Poissonnerie de Cloridorme inc.
- **Marie-Josée Miousse**, Magasin Coop l'Unité
- **Antonin Valiquette**, Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine

Membres représentant la formation et le milieu de l'enseignement

- **Yolaine Arseneau**, Cégep de la Gaspésie et des Îles
- **Jane Bradbury**, Commission scolaire Eastern Shores
- **Luc Chrétien**, Services éducatifs aux adultes et formation professionnelle, Centre de services scolaire des Chic-Chocs
- **Christine Lepage**, Services de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et services aux entreprises, Centre de services scolaire René-Lévesque

Membres représentant le milieu communautaire

- **Rachel Aspirot**, Horizon Emploi
- **Annie Tapp**, CJE Option Emploi du Rocher-Percé

Membre représentant la réalité du développement local et régional

- **Jean-Philippe Chartrand**, Tourisme Gaspésie

Secrétaire du CRPMT

- **Nadine LeBreux**, Direction régionale de Services Québec de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Représentants ministériels (sans droit de vote)

- **Julie Arseneau**, ministère de l'Enseignement supérieur
- **Pauline Dupuis**, Commission de la construction du Québec
- **Nancy Robichaud**, ministère de l'Économie et de l'Innovation

Membres invités (sans droit de vote)

- **Michel Gionest**, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- **Félix Houde et/ou Pierre-Luc Turgeon**, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- **Richard Jeannotte**, représentant de la communauté autochtone
- **Julien Lambrey de Suza**, Université du Québec à Rimouski
- **Ann Martel**, Centre intégré de santé et des services sociaux des Îles-de-la-Madeleine
- **Alain Vézina**, Centre intégré de santé et des services sociaux de la Gaspésie

